



groupes électrogènes

DIABLO 2400



Manuel d'utilisation



ID GPAO : 33522100001 ind. 4

1. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES.....	2
1.1. RECOMMANDATIONS.....	2
1.2. SYMBOLES ET PLAQUES SUR LES GROUPES ÉLECTROGÈNES ET LEUR SIGNIFICATION.....	3
1.3. RÈGLES DE SÉCURITÉ.....	3
1.3.1 Avertissements.....	3
1.3.2 Consignes générales de sécurité.....	3
1.3.3 Protection contre les chocs électriques.....	4
1.3.4 Sécurité incendie.....	4
1.3.5 Protection contre l'intoxication aux gaz d'échappement.....	4
1.3.6 Précautions lors du remplissage du réservoir de carburant.....	5
1.3.7 Protection contre les brûlures.....	5
1.3.8 Précautions lors de l'utilisation des batteries.....	5
1.3.9 Protection de l'environnement.....	5
1.3.10 Précautions à l'approche des pièces rotatives.....	6
1.3.11 Surcharge du groupe électrogène.....	6
1.3.12 Conditions opération.....	6
2. DESCRIPTION GÉNÉRALE	7
2.1. DESCRIPTION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE (FIGURE A).....	7
3. PRÉPARATION À L'OPÉRATION	7
3.1. INSTALLATION DES ROUES ET DU SUPPORT (FIGURE L)	7
3.2. CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE (FIGURE B)	7
3.3. CONTRÔLE DU NIVEAU DE CARBURANT (FIGURE C)	7
3.4. MISE À LA TERRE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE (FIGURE A)	8
3.5. EMPLACEMENT DE FONCTIONNEMENT	8
4. FONCTIONNEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.....	8
4.1 PROCÉDURE DE DÉMARRAGE (FIGURES D, E ET F)	8
4.2 FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ (FIGURE A)	8
4.3 ARRÊT DU GÉNÉRATEUR (FIGURE D)	13
DISPOSITIFS DE PROTECTION	13
5.1. DISPOSITIF DE PROTECTION DU MOTEUR EN CAS DE BAS NIVEAU D'HUILE.....	13
5.2. CIRCUIT DE PROTECTION	13
6. PROGRAMME DE MAINTENANCE	13
6.1. INTERVALLES D'ENTRETIEN	13
6.2. TABLEAU D'ENTRETIEN	14
7. OPÉRATIONS DE MAINTENANCE	14
7.1 CONTRÔLE DE LA BOUGIE D'ALLUMAGE.....	14
7.2 VIDANGE DE L'HUILE DE LUBRIFICATION (FIG. G).....	14
7.3 NETTOYAGE DU FILTRE À AIR (FIGURES H, I ET J).....	15
7.4 CONTRÔLE DU SERRAGE DES RACCORDS À VIS	15
7.5 NETTOYAGE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE (FIGURE K).....	15
8. RANGEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.....	15
8.1. HUILE.....	15
8.2. SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT	16
8.3. BOUGIE D'ALLUMAGE	16
8.4. GROUPE ÉLECTROGÈNE	16
DÉPANNAGE POSSIBLE ET LEURS SOLUTIONS.....	17
10. CARACTÉRISTIQUES	17
11. SECTIONS TRANSVERSALES DES FILS.....	18
12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX RÈGLEMENTS CE.....	18
13. ANNEXE.....	20

1. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

1.1. Recommandations

Merci d'avoir acheté notre groupe électrogène ! Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de suivre scrupuleusement les instructions suivantes.

instructions relatives aux mesures de sécurité, au fonctionnement et à l'entretien de votre groupe électrogène.

Les informations contenues dans ce manuel sont basées sur les spécifications techniques disponibles au moment de la publication du manuel. Dans notre souci constant d'améliorer la qualité de nos

Les caractéristiques techniques des produits sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. notifications.

1.2. Symboles et plaques sur les groupes électrogènes et leur signification



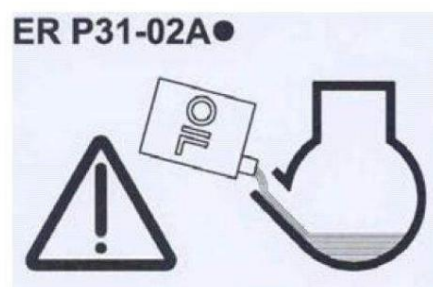
Danger



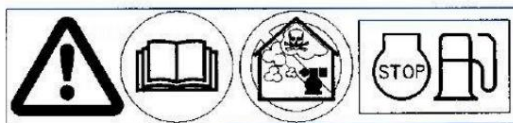
Mise à la terre



Avertissement : Risque de blessure
choc électrique



Veuillez noter que le groupe électrogène est fourni sans
Huile ! Avant de démarrer le groupe électrogène
N'oubliez pas de vérifier le niveau d'huile.



2

3

1 - Attention, veuillez consulter la documentation fournie avec le groupe électrogène. 2 - Attention, les gaz d'échappement sont toxiques ! Ne pas utiliser l'appareil.

dans un endroit isolé ou mal ventilé.

3 - Avant de commencer à remplir le réservoir de carburant, arrêtez le moteur.

Exemple de plaque signalétique avec les données de puissance d'un groupe électrogène (GU)

A = Modèle de générateur
installations

B = Puissance du générateur
installations

C = Tension

D = Force du courant

E = Fréquence

F = Facteur de puissance

G = Classe de protection

H = Pression acoustique
développée par le générateur
installation

I = Poids du générateur
installations

J = Conformité à la norme

K = Numéro de série

 MADE IN FRANCE		SH 10000 E B					
SDMO Industries 12 bis rue de la Villeneuve, CS 92848, 29228 Brest Cedex 2 France Telex 94757 F - Tel (33) 02 98 41 41 41 - Fax (33) 02 98 41 63 07 - www.sdmo.com							
		KW : 10.0		Volt : 230		Amp : 43.4	
							
		Hz : 50		Cos Phi : 1		IP : 23	
							
LWA 99 dB		Masse Weight : 148 Kg		8528-8 Classe B			
							
		N° : 04/2003-33658565-031					

1.3. Règlementation en matière de sécurité

Veillez lire attentivement les règles suivantes pour garantir confort et sécurité d'utilisation optimaux de l'installation.

1.3.1 AVERTISSEMENTS

Divers symboles et étiquettes d'avertissement peuvent être utilisés dans ce manuel.

	Ce symbole indique un danger potentiel pour la vie et la santé humaines. Le non-respect des consignes peut entraîner des blessures graves.
Danger	

	Ce symbole indique une situation potentiellement dangereuse. Ne pas se conformer Le non-respect des réglementations en vigueur peut entraîner des blessures ou des dommages. équipement.
Avertissement	

1.3.2 RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Le respect des conditions de maintenance est l'un des principaux facteurs de sécurité (voir le tableau « Maintenance »). Vous ne devez pas tenter d'effectuer des réparations et des opérations d'entretien si vous ne sont pas suffisamment compétents ou ne disposent pas du matériel nécessaire.

À réception du groupe électrogène, vérifiez son état et son intégralité. Le groupe électrogène doit être déplacé avec précaution et sans secousses. L'emplacement prévu pour le stockage ou le fonctionnement du générateur doit être préparé à l'avance.

	Avant de commencer à utiliser l'appareil, vous devez bien le comprendre. l'objectif de tous les contrôles et apprendre en cas de besoin la nécessité d'arrêter rapidement le groupe électrogène.
Avertissement	

Il est interdit de permettre à des personnes non autorisées n'ayant pas suivi la procédure d'utilisation de faire fonctionner le groupe électrogène. instructions nécessaires.

Ne laissez pas les enfants s'approcher du groupe électrogène ou le toucher, même s'il n'est pas allumé. Fonctionne. Ne laissez pas le générateur démarrer en présence d'animaux (ils pourraient ressentir de la peur, montrer de la nervosité, etc.).

Il est interdit de démarrer le moteur de l'appareil sans filtre à air ni silencieux.

Soyez prudent lors du branchement des bornes de la batterie : un branchement incorrect
Les bornes « + » et « - » peuvent causer de graves dommages aux équipements électriques de l'alimentation.

Il est interdit de recouvrir le GU de quoi que ce soit pendant son fonctionnement ou immédiatement après son arrêt (il doit être attendre que le moteur refroidisse).

Il est interdit d'enduire le bloc d'alimentation d'une couche de graisse pour le protéger de la corrosion. Certains lubrifiants utilisés pour Les conservateurs utilisés dans les huiles sont hautement inflammables. Les vapeurs de certaines huiles sont dangereuses par inhalation.

Lors de l'utilisation du groupe électrogène, respectez toujours la législation locale relative à son fonctionnement.

1.3.3 PROTECTION CONTRE LES CHOCs ÉLECTRIQUES

	En fonctionnement, le groupe électrogène produit du courant électrique. haute tension. Pour vous protéger contre les chocs électriques, vérifiez la fiabilité. mise à la terre du groupe électrogène avant chaque démarrage.
Danger	

Ne touchez pas les fils dénudés ni les connexions ouvertes.

Le générateur doit être mis à la terre. Son utilisation sans mise à la terre est interdite.

Ne touchez pas le GU si vos mains ou vos pieds sont mouillés.

Protégez le GU de l'humidité et des intempéries ; son installation est interdite.

GU sur un site humide.

Maintenez les fils et les connexions électriques en bon état.

L'utilisation d'équipements non conformes aux normes crée un risque de choc électrique et dommages matériels.

Dans le cas où la longueur du ou des câbles utilisés dépasse 1 m, il est nécessaire prévoir l'installation d'une protection différentielle entre l'unité de commande et le consommateur.

Les câbles utilisés doivent être flexibles et résistants, avec une gaine isolante en caoutchouc. classe CEI 245-4 ou équivalent.

L'unité principale ne peut pas être connectée à d'autres sources d'alimentation, telles que l'alimentation secteur. réseau électrique. Dans certains cas particuliers, lorsque le raccordement de l'unité principale en tant que source d'alimentation de secours est fourni Pour raccorder une source d'alimentation au réseau électrique général, le raccordement doit être effectué par un technicien qualifié. personnel chargé de prendre en compte la possibilité d'une alimentation électrique séparée pour les consommateurs, à partir du réseau général et du réseau principal.

Une protection contre les chocs électriques, les surcharges et les courts-circuits est assurée. disjoncteurs appropriés (en option sur certains modèles de l'unité principale). En leur absence, Il est fortement recommandé d'installer des disjoncteurs sur votre autoradio. Les disjoncteurs doivent être raccordés. effectué par un personnel qualifié. Lors du choix des machines, il convient de consulter Contactez votre fournisseur GU pour obtenir des conseils. Si un remplacement est nécessaire, assurez-vous de... le fait que les nouveaux disjoncteurs ont les mêmes caractéristiques et les mêmes valeurs nominales.

1.3.4 SÉCURITÉ INCENDIE

	Toute substance inflammable ou explosive (essence, huile, chiffons, etc.) doit être tenue à l'écart de la zone de travail. groupe électrogène.
Danger	Il est interdit d'utiliser le GU dans des conditions présentant un risque d'explosion et d'incendie, dans certains endroits stockage d'explosifs sans isolation électrique adéquate et protection des pièces rotatives susceptibles de provoquer la formation d'étincelles, pouvant entraîner une explosion et/ou un incendie.

Attention : Pour éviter tout risque d'incendie dû à un déversement de carburant : Remplacez le filtre à carburant Cette opération ne doit être effectuée que sur un moteur froid.

1.3.5 PROTECTION CONTRE L'INTOXICATION PAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT (EG)

	Les gaz d'échappement contiennent un composé extrêmement toxique : l'oxyde carbone (CO). À des concentrations élevées de CO dans l'air ambiant Une issue fatale est possible.
Danger	Pour cette raison, le groupe électrogène ne doit être utilisé que dans un endroit bien ventilé où l'accumulation de gaz résiduels est exclue gaz.

En cas d'apport d'air insuffisant, le moteur et le générateur surchaufferont. un courant alternatif, ce qui entraînera la panne de l'unité principale et des dommages aux biens environnants. S'il est nécessaire de faire fonctionner l'appareil à l'intérieur, une ventilation doit être prévue. locaux conformément aux exigences du présent guide (voir annexe) afin de protéger les personnes et les animaux présents dans la pièce. Les gaz d'échappement doivent être doit être retiré des lieux.

1.3.6 PRÉCAUTIONS LORS DU REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

	Le carburant (essence, gazole) est inflammable. Ce liquide contient du gazole et ses vapeurs sont explosives. Il est interdit de fumer pendant le remplissage du réservoir et le ravitaillement.
Danger	Ne pas tenir le réservoir à proximité d'une flamme ou d'une étincelle. Ne pas faire le plein lorsque le moteur tourne. Coupez le moteur et attendez qu'il ait suffisamment refroidi. Essuyez toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Le groupe électrogène doit être installé sur une surface plane et horizontale afin que éviter les déversements de carburant sur le moteur.

Le stockage et la manipulation des carburants et lubrifiants doivent être effectués dans des conditions strictes conformément à la législation en vigueur.

À chaque ravitaillement, vous devez fermer le robinet d'essence (le cas échéant). Pour le ravitaillement Utilisez un entonnoir, essayez de ne pas renverser le carburant, et après avoir rempli le réservoir, refermez le bouchon. Bouchon de remplissage. Ne jamais ajouter de carburant au réservoir du moteur lorsque le générateur est en marche ou chaud.

Attention : Tenez l'alternateur éloigné du carburant lorsque remplacer le filtre à carburant, car cela pourrait endommager le générateur.

1.3.7 PROTECTION CONTRE LES BRÛLURES

	Ne touchez pas au moteur ni au pot d'échappement. gaz pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou immédiatement après son arrêt.
Danger	

Pour éviter les brûlures, ne laissez pas l'huile chaude entrer en contact avec votre peau.

Avant de commencer tout travail, assurez-vous qu'il n'y a pas de pression dans le système de lubrification.

Il est interdit de démarrer le moteur avec le bouchon de remplissage d'huile retiré, car Il existe un risque de brûlures dues aux projections d'huile.

1.3.8 PRÉCAUTIONS LORS DE L'UTILISATION DES PILES

	Ne placez pas la batterie à proximité d'une flamme nue. Utilisez uniquement des outils à poignées isolées.
Avertissement	Ne pas ajouter d'acide sulfurique ni d'eau non distillée.

1.3.9 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne jetez pas l'huile usagée sur le sol ; utilisez un récipient approprié.

À cette fin, veuillez utiliser un conteneur et éliminer l'huile usagée conformément à la réglementation en vigueur. législation (par exemple, à la station-service la plus proche).

Il est conseillé d'installer l'autoradio dans des endroits où le son de son fonctionnement ne sera pas réfléchi par les alentours. Les structures environnantes afin d'éviter d'augmenter le niveau sonore. Dans le cas où le silencieux Votre GU n'est pas équipé d'un pare-étincelles et, si l'appareil est utilisé dans une zone boisée, vous devriez Accordez une attention particulière aux mesures de sécurité incendie. (Il est nécessaire de dégager de la végétation d'une zone suffisamment vaste autour du site d'installation proposé).

Un système d'échappement qui fuit peut entraîner une augmentation du niveau sonore produit. Installation. Vérifiez l'état du système d'échappement. Pour éviter une augmentation du niveau sonore. Il est conseillé d'installer l'appareil dans des endroits où le son de l'unité en fonctionnement sera réfléchi. installations provenant des murs et des structures environnantes.

1.3.10 PRÉCAUTIONS À PRENDRE À L'APPROCHE DES PIÈCES ROTATIVES

	Pour éviter les blessures dues à l'entraînement par les pièces rotatives du moteur Il est interdit de s'approcher du groupe électrogène dans une zone libre ou inoccupée. vêtements boutonnés (les cheveux longs doivent être attachés avec un foulard ou (mettez-le dans vos
Avertissement	cheveux). Il est interdit d'arrêter, de ralentir ou de bloquer la rotation parties.

1.3.11 SURCHARGE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Il est interdit de connecter des équipements destinés à un fonctionnement à long terme à une tension totale consommation électrique supérieure à la puissance de sortie nominale du générateur. Avant de démarrer et En connectant les consommateurs, calculez leur consommation électrique totale (en W ou A). Généralement, la valeur de la consommation électrique est indiquée sur la plaque signalétique du produit. Total La puissance calculée des consommateurs connectés simultanément ne doit pas dépasser puissance de sortie nominale de votre autoradio.

Tous les groupes électrogènes ne sont pas équipés de dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits. Dans certaines installations, seules certaines prises de courant sont équipées de disjoncteurs. Consultez un spécialiste. Consultez le fournisseur de votre autoradio concernant la présence de disjoncteurs. S'il n'y a pas de disjoncteurs, Il est fortement recommandé d'installer vous-même une protection aux sorties de l'unité de commande (en utilisant (un électricien qualifié). Pour plus d'informations sur le choix des disjoncteurs, veuillez contacter votre fournisseur. GU. Il est interdit de surcharger le GU. Une défaillance du GU due à une surcharge (même en cas de surcharge) peut entraîner une panne du GU. Les disjoncteurs de protection contre les surcharges ne sont pas couverts par la garantie du fabricant.

Remarque : Il convient de prêter une attention particulière au fait que les outils électriques (par exemple : perceuse, scie, etc.) consomment davantage d'énergie lorsqu'ils fonctionnent en surcharge (dans des conditions de coupe intensives). La puissance électrique consommée peut être supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique. Par exemple, lors de la découpe de matériaux particulièrement durs, une scie électrique consomme 3 à 4 fois sa puissance nominale.

1.3.12 CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Les caractéristiques déclarées des groupes électrogènes ont été obtenues dans des conditions contrôlées. conformément à la norme ISO 3046-1 :

+27 °C, 100 m d'altitude, humidité relative 60 %, ou

+20 °C, 300 m d'altitude, humidité relative 60 %.

La puissance du générateur diminue de 4 % pour chaque augmentation de température de 10 °C. et/ou environ 1 % pour chaque augmentation de 100 mètres d'altitude.

Attention ! Cet appareil n'est pas conçu pour un fonctionnement continu. Moteur Cette installation est fabriquée en alliage d'aluminium et a une position plus basse vannes. Pour un usage professionnel, les installations équipées de Moteurs à essence à soupapes en tête (OHV) avec chemises de cylindre en fonte cylindres, ainsi que des moteurs diesel.

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1. Description du groupe électrogène (Figure A)

1 - Cadre	2 - Moteur 5 -	3 - Alternateur
4 - Filtre à air	Bouchon de remplissage réservoir à carburant	6 - Poignée de démarrage
7 - Bouchon de remplissage d'huile cous / jauge d'épaisseur	8 - Bougie d'allumage	9 - Levier de starter
10 - Contacteur d'allumage (Démarrage/Arrêt)	12 - Prises électriques 230 V – 16 A	12 - Boulon de mise à la terre

3. PRÉPARATION À L'OPÉRATION

3.1. Installation des roues et du bloc de support (Figure L)

Installez la chaussure (élément 4) dans le trou prévu à cet effet, puis installez la rondelle (élément 6) et l'écrou (élément 5) sur la tige et serrez l'écrou.

- 1) Insérez l'axe de la roue (pos. 1) dans les trous prévus à cet effet.
- 2) Installez les roues (pos. 2) sur l'essieu.
- 3) Fixez les roues à l'aide des fixations (pos. 3).

3.2. Vérification du niveau d'huile (Fig. B)

	Vérifiez le niveau d'huile moteur avant chaque démarrage.
ATTENTION!	

Lors du contrôle et de l'ajout d'huile, le groupe électrogène doit être placé sur une surface plane. surface horizontale.

- 1) Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre.
- 2) Abaissez la jauge dans le goulot de remplissage d'huile sans visser le bouchon.
- 3) Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile (il doit se trouver dans la zone ombrée). zones).
- 4) Si le niveau d'huile est inférieur au niveau autorisé, ajoutez de l'huile du type recommandé jusqu'au repère. « PLEIN » sur la jauge.
- 5) Abaissez le bouchon/la jauge dans le goulot de remplissage d'huile et serrez-le jusqu'à ce qu'il s'arrête.
- 6) Vérifiez l'absence de fuites d'huile. Essayez toute trace d'huile avec un chiffon propre.

3.3 Vérification du niveau de carburant (Figure C)

	Ne faites le plein que lorsque le moteur est arrêté et dans un endroit ventilé.
Danger	Il est interdit de fumer et de créer des flammes nues ou des étincelles. près du boîtier de commande et dans la zone de stockage du carburant.

	Utilisez uniquement du carburant propre, sans aucun mélange d'eau. Ne remplissez pas trop le réservoir (il ne doit pas y avoir d'eau dans le goulot de remplissage).
---	--

Danger	être du carburant). Après avoir fait le plein, assurez-vous que le bouchon du réservoir est correctement vissé. Évitez de renverser du carburant lors du remplissage du réservoir. Avant de démarrer le groupe électrogène, assurez-vous que les voies Les déversements de carburant sont essuyés et les vapeurs de carburant sont laissées à s'évaporer.
--------	--

Vérifiez le niveau de carburant et faites le plein si nécessaire.

3.4. Mise à la terre du groupe électrogène (Fig. A) Afin d'éviter tout risque

d'électrocution, le groupe électrogène doit être mis à la terre avant sa mise en marche. Utilisez un fil de cuivre de 10 mm² pour la mise à la terre. , fixé d'un côté avec un écrou sur le boulon de mise à la terre du châssis du GU, et avec l'autre sur une tige en acier galvanisé enfoncée dans Mise à la terre à 1 m (vous pouvez utiliser une tige de cuivre ou de laiton). La mise à la terre du GU sert également à pour dissiper l'électricité statique induite par l'alternateur.

3.5. Lieu d'exploitation

Placez le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale suffisamment solide pour supporter son poids (l'inclinaison du groupe dans n'importe quelle direction ne doit pas dépasser 10°).

Le site d'installation doit être propre, ventilé et protégé des influences atmosphériques.

impacts. Lors de l'utilisation de l'appareil à l'intérieur, assurez-vous d'une ventilation adéquate.

locaux conformément au schéma ci-joint (voir annexe). S'assurer de la disponibilité des conteneurs avec de l'essence et de l'huile moteur à proximité du lieu de fonctionnement du groupe électrogène, en maintenant une distance de sécurité suffisante.

4. FONCTIONNEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

4.1 Procédure de démarrage (Figures D, E et F) 1) Assurez-vous

que le fil de terre est bien fixé.

2) Fermez le clapet d'air à l'aide du levier (tournez le levier vers la gauche jusqu'à la butée), comme indiqué sur figure (pos. 1, Fig. D).

3) Saisissez la poignée de démarrage et tirez-la doucement jusqu'à sentir une résistance, puis relâchez lentement la poignée jusqu'à la position de départ. (Fig. E).

4) Tournez le commutateur d'allumage (pos. 2, Fig. D) sur la position « ON » (DÉMARRAGE).

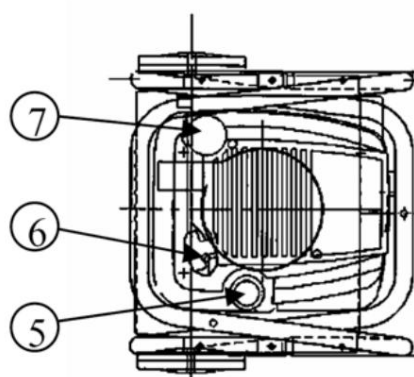
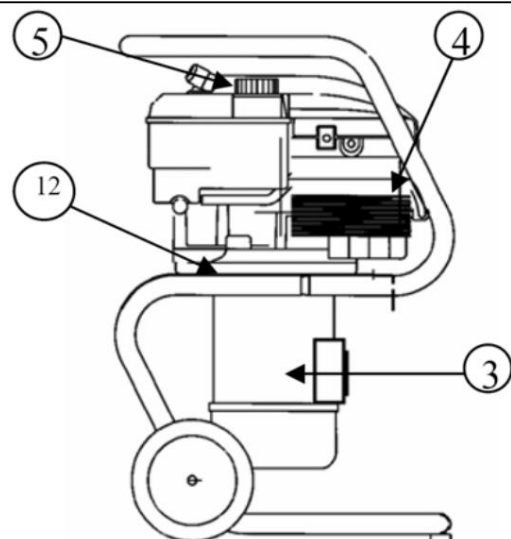
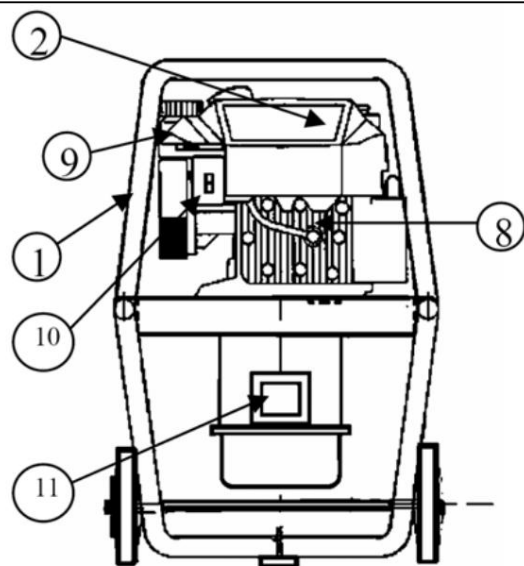
5) Tirez rapidement et fermement sur la poignée de départ (tirez la corde au bout si nécessaire - avec deux (avec les mains) : le moteur devrait démarrer. Ramenez doucement (sans à-coups) la poignée du démarreur à sa position initiale. situation.

6) Après avoir démarré le moteur et pendant qu'il chauffe, ramenez progressivement le levier de starter à position de départ (Fig. F).

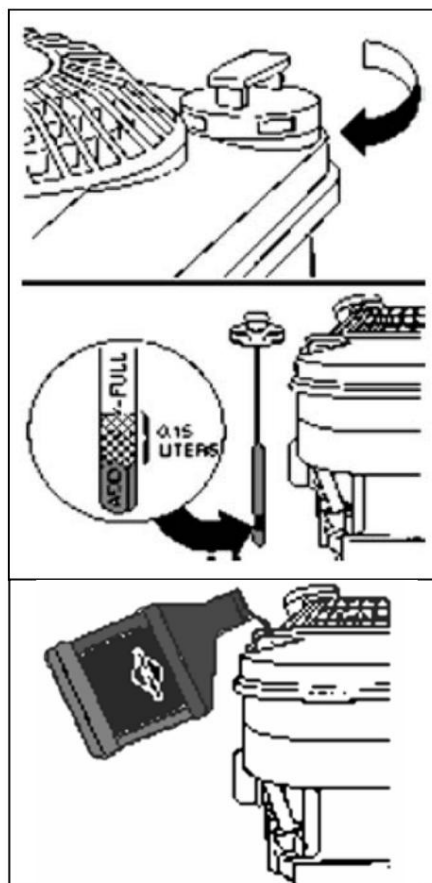
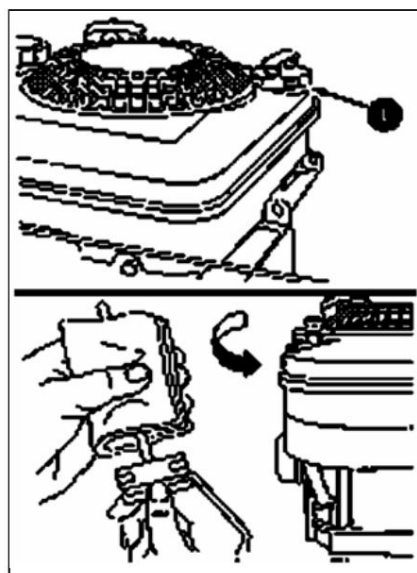
4.2. Fonctionnement de l'installation (Fig. A)

Lorsque le régime moteur se stabilise (après environ 3 minutes) :

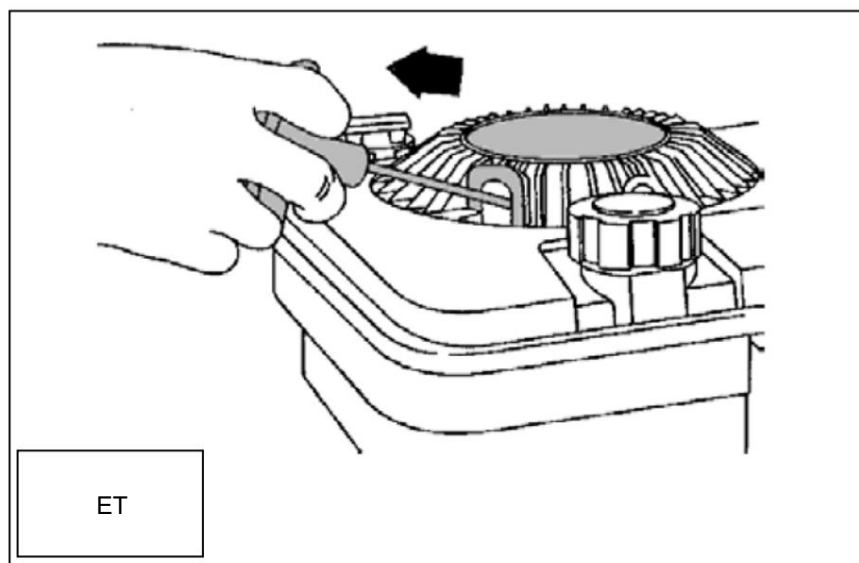
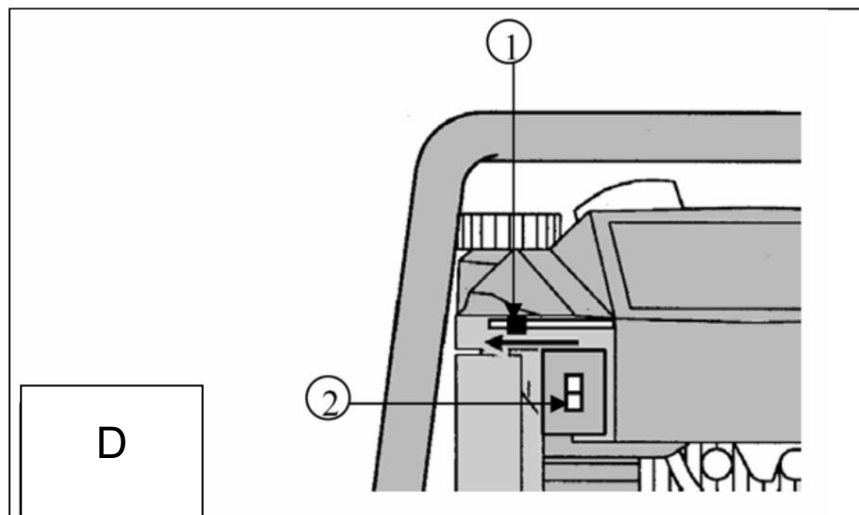
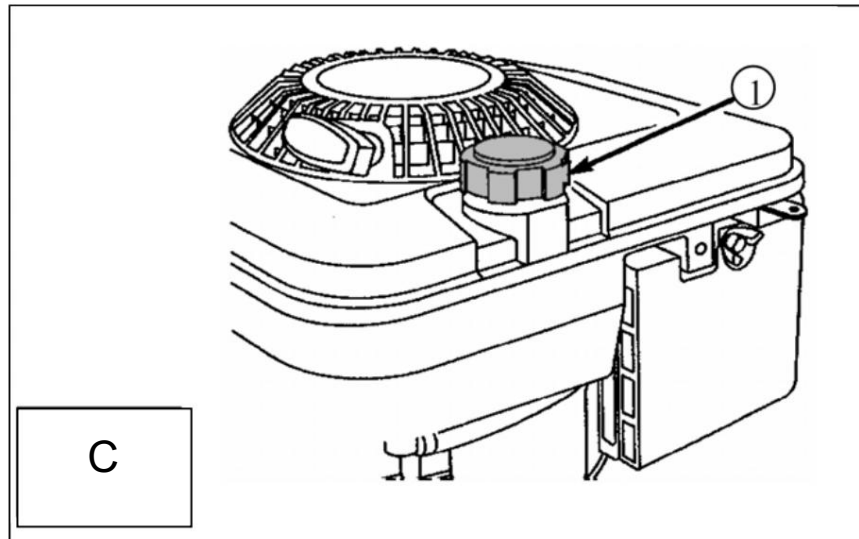
1) Branchez vos appareils électriques aux prises (11) du groupe électrogène. À partir de là, À ce stade, vous pouvez utiliser les équipements électriques connectés à l'unité principale.

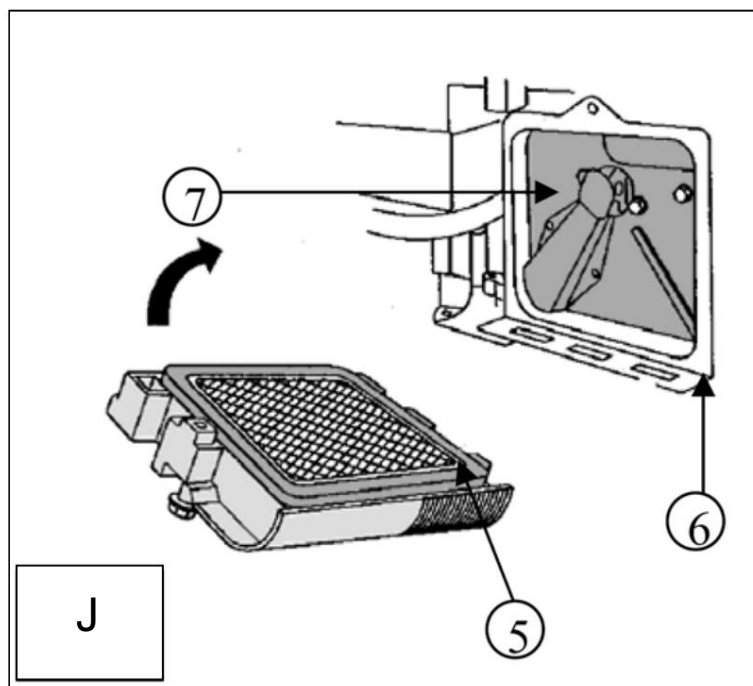
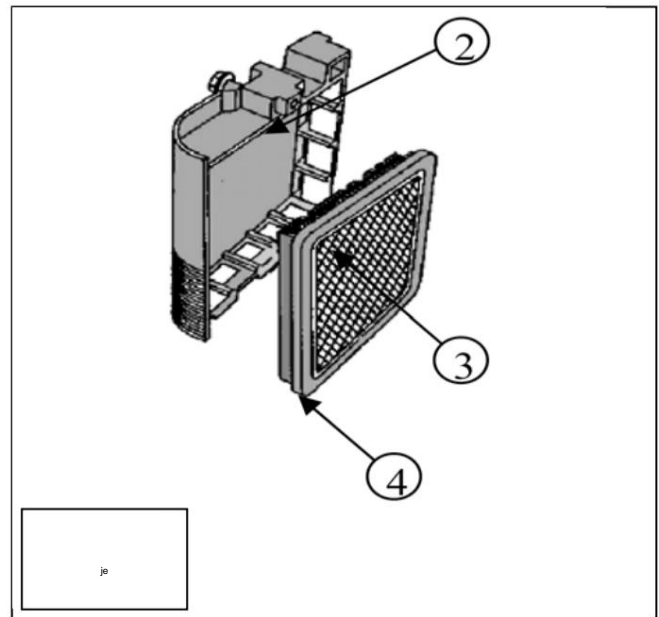
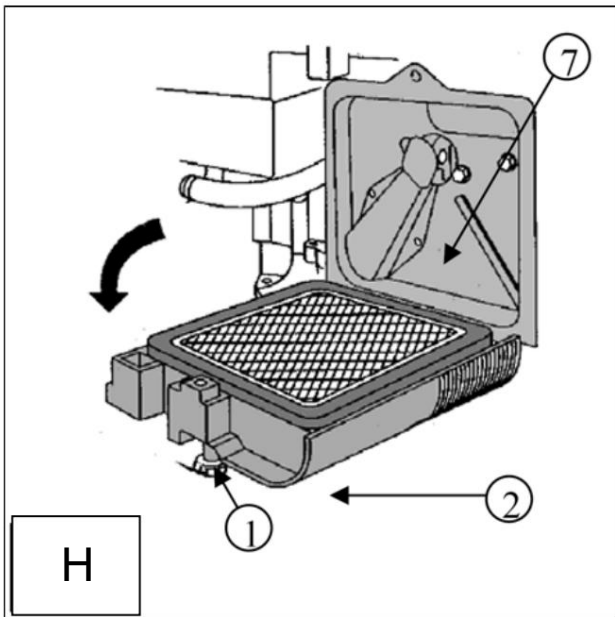
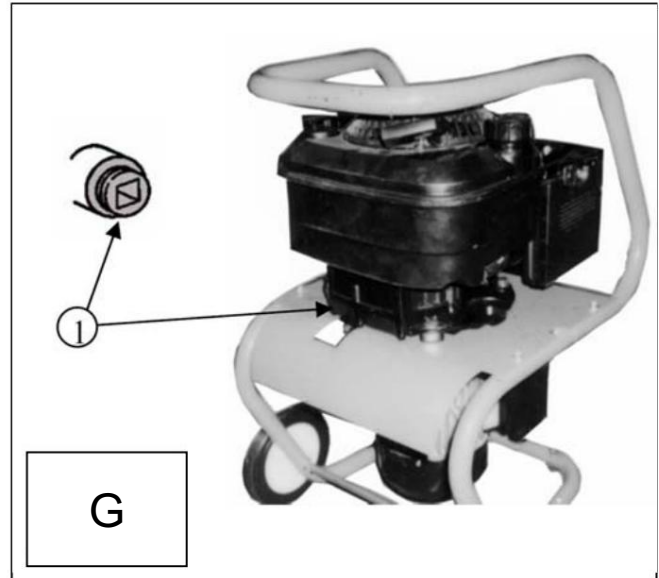
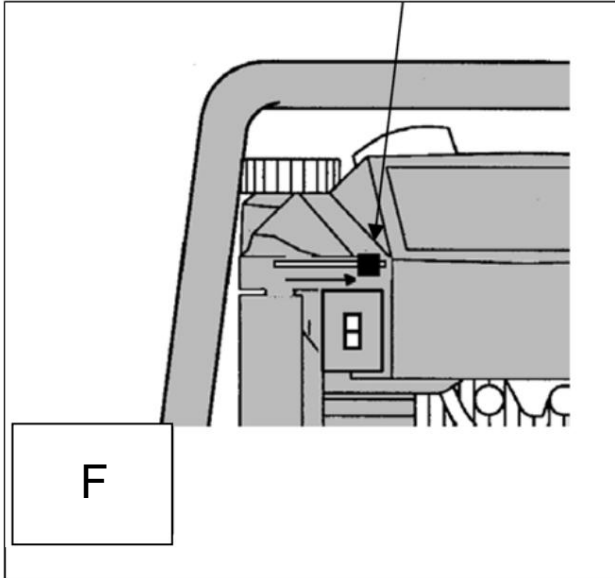


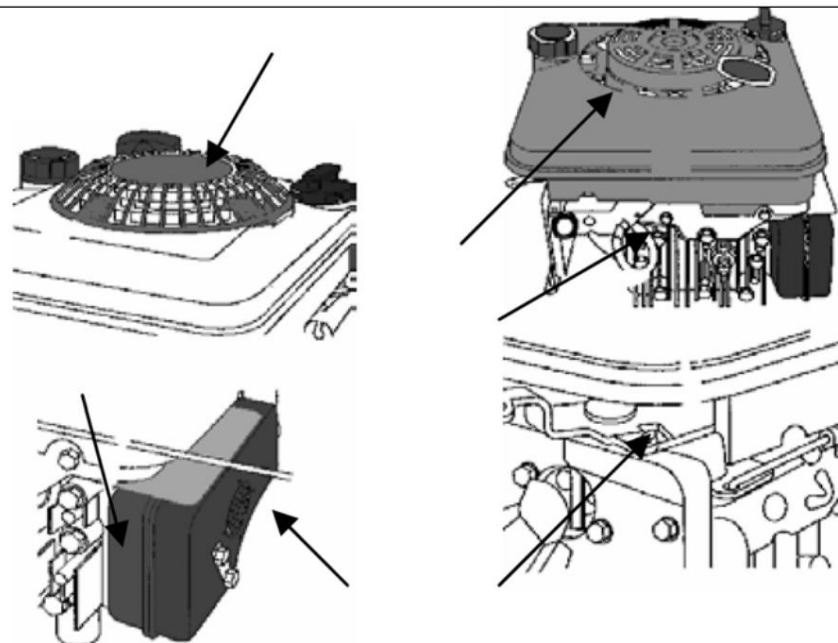
UN



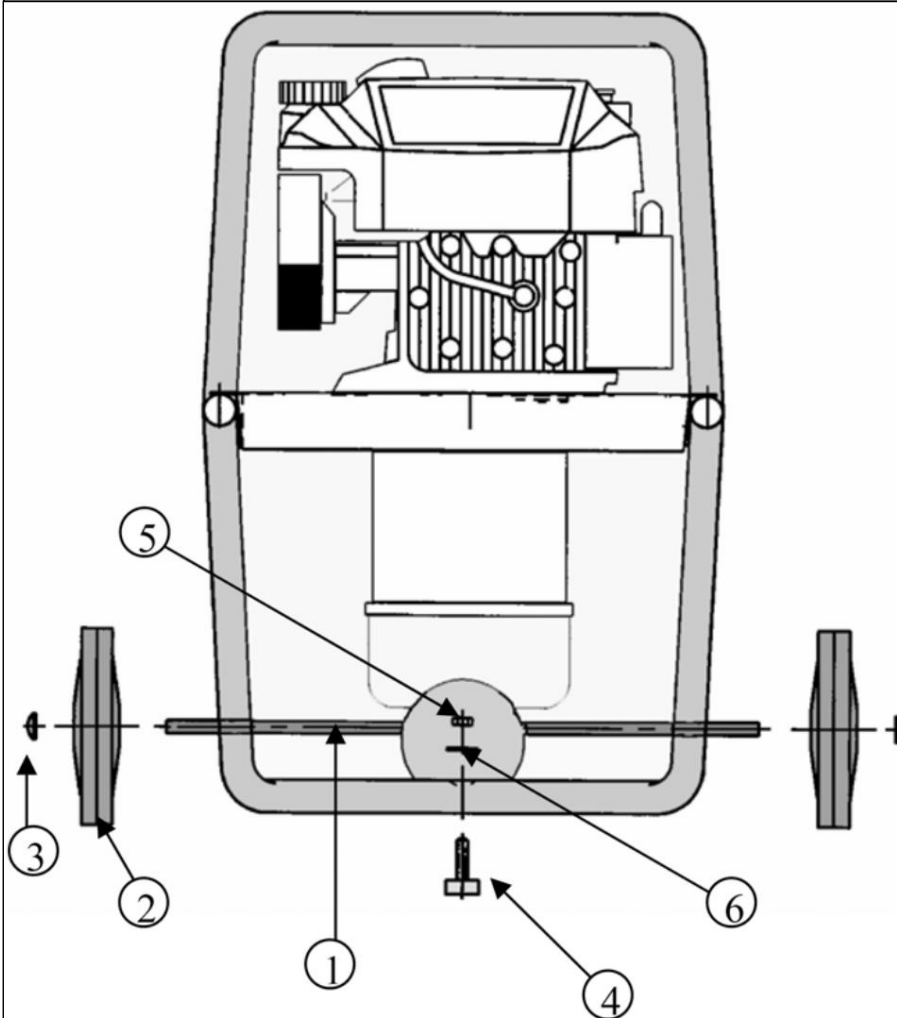
B







K



L

4.3. Arrêt du générateur (Figure D)

	Après l'arrêt du groupe électrogène, son moteur continue de dégager de la chaleur.
Avertissement	Après l'arrêt du générateur, une ventilation suffisante doit également être assurée. locaux.

- 1) Débranchez la charge des prises d'alimentation et laissez le moteur tourner au ralenti pendant une heure. deux minutes.
- 2) Tournez le commutateur d'allumage (pos. 2, Fig. D) sur la position « ARRÊT » (« STOP ») : va s'arrêter.

5. DISPOSITIFS DE PROTECTION

(Si inclus dans l'emballage, voir le tableau des spécifications)

5.1. Dispositif de protection du moteur en cas de niveau d'huile bas

Dispositif d'arrêt automatique en cas de niveau d'huile bas (non inclus)

Les fournitures pour cet appareil empêchent les dommages au moteur dus à un manque d'huile dans carter moteur. Ce dispositif arrête automatiquement le moteur dès que le niveau

Le niveau d'huile descend jusqu'au niveau maximal autorisé et sûr.

5.2. Disjoncteur

Le circuit électrique d'un groupe électrogène est généralement protégé par un ou plusieurs dispositifs. disjoncteurs (interrupteurs automatiques). Le disjoncteur ouvre le circuit.

Prise industrielle en cas de court-circuit ou de surcharge, et interrupteur marche/arrêt

Il s'éteint manuellement. En position « Marche », le circuit est fermé et l'appareil peut fonctionner avec la charge.

6. PROGRAMME DE MAINTENANCE

6.1. Intervalles de maintenance

Bien que le tableau ci-dessous indique la fréquence des opérations de maintenance, il convient de noter que la durée des intervalles de maintenance dépend principalement de

conditions externes dans lesquelles le groupe électrogène fonctionne. Ainsi, si le générateur

L'installation fonctionne dans des conditions difficiles ; les intervalles entre les opérations devraient être réduits.

En vous basant sur le programme fourni, vous devez créer votre propre programme, adapté aux conditions de fonctionnement spécifiques.

Les intervalles d'entretien indiqués s'appliquent uniquement aux groupes électrogènes dans lesquels

Les types de carburant et d'huile recommandés sont utilisés (voir les spécifications du carburant et de l'huile au chapitre 10).

6.2. Tableau de maintenance

Effectuer les opérations de maintenance lorsque le début de chaque à partir des délais spécifiés		À chaque utilisé appel	À travers chaque 5 heures travail	À travers chaque 25 heures travail	À travers chaque 100 heures travail
Système/Élément – Opération effectuée					
Système de lubrification	Vérification du niveau huiles	•	•		
	Vidange		• (1)	•	
Filtre à air	Vérifier				
	Nettoyage			•	
Bougie	Vérification, nettoyage, réglage de l'écart				•
Nettoyage du groupe électrogène					•
Élimination des dépôts de carbone (*)					•

Remarque : (1) L'opération est effectuée après les ~~cinq premières~~ heures de fonctionnement

(*) Cette opération doit être effectuée uniquement par du personnel qualifié.

7. OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

	Avant toute opération de maintenance, vous devez Arrêtez le moteur.
	Pour éviter tout démarrage accidentel, coupez le contact du moteur. Retirez le capuchon du fil de bougie. Utilisez uniquement des pièces d'origine ou identiques. L'utilisation de pièces de mauvaise qualité peut endommager le système. groupe électrogène.

7.1. Vérification de la bougie d'allumage

- 1) Retirez le capuchon du fil haute tension de la bougie d'allumage (pos. 8, Fig. A) et, en utilisant
Utilisez une clé à bougie pour retirer la bougie.
- 2) Inspectez la bougie d'allumage. Les bougies d'allumage dont les électrodes sont usées, fondues ou
Si l'isolant de la bougie est abîmé, jetez-la. Si vous continuez à l'utiliser, nettoyez-la avec une brosse métallique.
- 3) À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifiez l'écartement entre les électrodes de la bougie. Cet écartement doit être de
L'écartement doit être de 0,7 à 0,8 mm. Ajustez-le à la valeur requise en pliant l'électrode latérale. Vérifiez l'état du joint
d'étanchéité de la bougie et serrez-la à la main en prenant soin de ne pas endommager le filetage.
- 4) Après avoir serré la bougie d'allumage à la main, serrez-la davantage à l'aide d'une clé à bougie d'allumage pour comprimer la rondelle.

Remarque : Pour installer une nouvelle bougie d'allumage, serrez-la d'un demi-tour pour la comprimer.
rondelle ; pour installer l'ancienne bougie d'allumage, vous devez la serrer d'un huitième ou
un quart de tour pour comprimer la rondelle.

7.2. Remplacement de l'huile dans le système de lubrification (Fig. G)

Pour vidanger l'huile rapidement et complètement, effectuez cette opération sur un moteur chaud.

- 1) Dévissez le bouchon de remplissage d'huile et le bouchon de vidange (1), puis vidangez l'huile.
transvaser l'huile dans un récipient approprié.
- 2) Une fois la vidange terminée, vissez et serrez le bouchon de vidange d'huile, puis remplissez le réservoir.
huile de carter du type recommandé jusqu'au repère supérieur (PLEIN) sur la jauge d'huile.
- 3) Vissez et serrez le bouchon de remplissage d'huile jusqu'à ce qu'il s'arrête.
- 4) Vérifiez l'absence de fuites d'huile et enlevez toute trace de déversement avec un chiffon propre.

7.3 Nettoyage du filtre à air (Figures H, I et J)

	Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion, ne pas utiliser pour nettoyage éléments solvants filtres essence ou
Danger	inflammables dans l'air.

- 1) Desserrez la vis de fixation (1) et retirez le couvercle (2) de la base (7).
- 2) Retirez le filtre à air (3) et remplacez-le s'il est endommagé.
- 3) Tapotez légèrement le filtre (3) sur une surface dure pour enlever toute saleté.
Essayez d'enlever la saleté avec une brosse. La brosse peut faire passer les particules de saleté à travers.
au cœur des fibres. Si le filtre est trop sale, il doit être remplacé.
- 4) Installez le filtre à air et son couvercle dans l'ordre inverse du démontage.

7.4. Vérification du serrage des raccords filetés

Pour éviter les accidents ou les pannes, un nettoyage quotidien minutieux est nécessaire.
contrôle de tous les assemblages vissés.

- 1) Inspectez le groupe électrogène avant chaque démarrage et après chaque utilisation.
- 2) Resserrer toutes les vis qui se sont desserrées.

Remarque : Le serrage des boulons de culasse doit être effectué uniquement par un technicien qualifié.
Personnel. Contactez le centre de services.

7.5 Nettoyage du groupe électrogène (Figure K)

- 1) Enlevez la poussière et la saleté des surfaces autour du collecteur d'échappement et nettoyez le générateur.
Installation à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (il n'est pas recommandé de laver l'appareil avec un jet d'eau provenant d'un tuyau d'arrosage).
- 2) Nettoyez soigneusement les ouvertures d'entrée et de sortie d'air du moteur et du générateur.
courant alternatif.
- 3) Pendant le processus de nettoyage, vérifiez l'état général du groupe électrogène et remplacez-le.
pièces défectueuses ou usées.

8. STOCKAGE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Si le groupe électrogène ne sera pas utilisé pendant un mois ou plus, il devrait être
spécialement préparé pour le stockage. GU doit être stocké dans un endroit sec et propre, à l'abri de
influences atmosphériques. Nettoyez les surfaces externes du groupe électrogène et appliquez
agent anticorrosion.

8.1. Système de lubrification

Lorsque le moteur est chaud, vidangez l'huile du carter et remplissez-le avec de l'huile du type recommandé (voir chapitre 10).

8.2. Système d'alimentation en carburant

- 1) Ajouter l'additif pour moteur à essence Briggs & Stratton (numéro de pièce). 5041).
- 2) Démarrez le moteur et laissez-le tourner un moment pour répartir l'additif à l'intérieur. carburateur (après cela, le moteur et le carburant ne peuvent être stockés que pendant 24 mois maximum).

8.3. Bougie d'allumage

- 1) Retirez la bougie d'allumage, versez environ 15 ml (environ une cuillère à soupe) de liquide propre. Introduisez l'huile moteur dans le cylindre, puis faites tourner le vilebrequin plusieurs fois pour la répartir. Injectez de l'huile dans le cylindre du moteur, puis revissez la bougie d'allumage en place.

8.4. Groupe électrogène

- 1) Nettoyez l'unité principale.
- 2) Scellez les orifices d'entrée et de sortie du générateur avec du ruban adhésif en plastique. ruban.
- 3) Placez l'unité principale dans un endroit sec et propre.

9. DYSFONCTIONNEMENTS POSSIBLES ET LEURS REMÈDES

Le moteur ne démarre pas	raisons possibles	Solution
	Lors du démarrage du générateur l'installation est sous charge	Coupez la charge
	Niveau de carburant bas	Ajoutez du carburant au réservoir. jardin
	Interrupteur d'allumage est en position « OFF ».	Actionnez l'interrupteur Mettre le contacteur en position « ON » (« DÉMARRER »).
	Obstrué ou fuyant conduite de carburant	Réparez-le conduite de carburant
	Le filtre à air est obstrué.	Nettoyer le filtre à air
Le moteur s'arrête	raisons possibles	Solution
	La ventilation est bloquée. trous	Nettoyer les grilles de protection trous de ventilation.
	Surcharge	Vérifiez la charge
Il n'y a pas de tension à la sortie du bloc d'alimentation.	raisons possibles	Solution
	Prise défectueuse	Vérifier, réparer ou remplacer
	Le cordon d'alimentation est défectueux. appareil électrique	Vérifier, réparer ou remplacer le fil
	Générateur défectueux courant alternatif	Vérifier, réparer ou remplacer le générateur courant alternatif

10. CARACTÉRISTIQUES

Modèle	Diablo 2400
Type de moteur	Quantum
Puissance 50 Hz (W)	1800
Actuel	230 V – 7,8 A
disjoncteur	•
dispositif d'arrêt automatique du moteur	X

avec un niveau d'huile bas	
Batterie	X
Niveau de pression acoustique, CEE (Lwa)	96
Masse, kg	30
Dimensions, L x l x H, cm	40 x 40 x 62
Huile recommandée	10W30
Carburant recommandé	Essence sans plomb (AI-92)
Capacité du réservoir de carburant, l	1.5
Consommation de carburant, l/h	1.5
Bougie	Champion CJ8

•: exécution en série

o: option

X : impossible

11. SECTIONS TRANSVERSALES DES FILS

Alimentation électrique (UN)	Longueur des fils		
	0-50 mètres	51-100 mètres	101-150 mètres
6	1,5 mm ²	1,5 mm ²	2,5 mm ²
8	1,5 mm ²	2,5 mm ²	4,0 mm ²
10	2,5 mm ²	4,0 mm ²	6,0 mm ²
12	2,5 mm ²	6,0 mm ²	10,0 mm ²
16	2,5 mm ²	10,0 mm ²	10,0 mm ²
18	4,0 mm ²	10,0 mm ²	10,0 mm ²
24	4,0 mm ²	10,0 mm ²	16,0 mm ²
26	6,0 mm ²	16,0 mm ²	16,0 mm ²
28	6,0 mm ²	16,0 mm ²	16,0 mm ²

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX RÈGLEMENTS CE

Nous, la société SDMO, située au 12 bis rue de la Villeneuve, CS 92848, 29228 BREST

CEDEX 2, nous déclarons sous notre responsabilité que les groupes électrogènes de type « Diablo 2400 » sont conformes exigences des directives de l'UE :

- Directive Machines 98/37/CEE du 22 juin 1998.

Directive Basse Tension 73/23/CEE du 19 juillet 1973

telle que modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

- Directive 2000/14/CEE du 08.05.2000 relative aux émissions sonores dans l'environnement.

- Directive 89/336/CEE du 3 mai 1989 relative à la compatibilité électromagnétique, telle que modifiée par la directive 92/31/CEE du 28 avril 1992 et la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993, et
se conformer aux normes et réglementations suivantes :

ou EN12601/EN1679-1/EN 60204-1

o IEC 34.1/EN 60034-1

ou EN 50081-2/EN 50082-2.

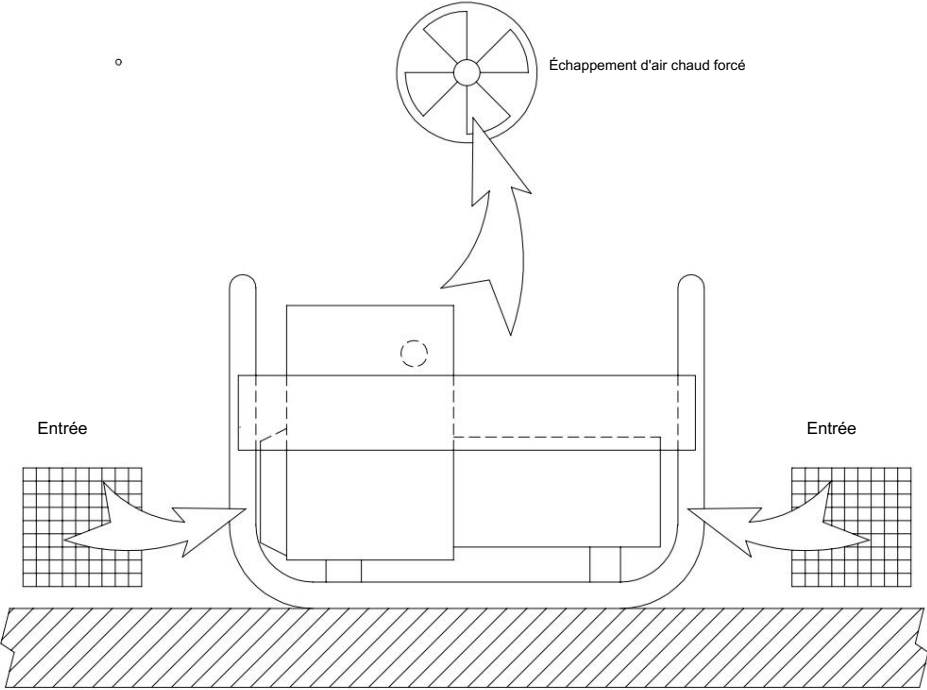
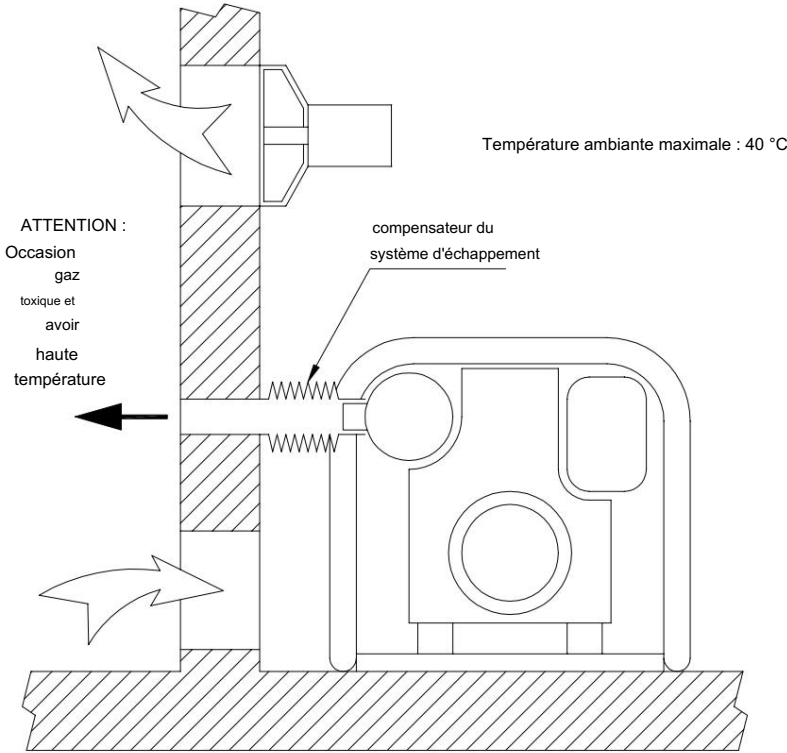
11-2003

G. Le Gall

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Le Gall', is written over a horizontal line.

13. ANNEXE

Exigences de ventilation pour l'installation du groupe électrogène portable SDMO



Puissance unitaire (kW)	3	4	6	7
Surface minimale de 1 ouverture d'entrée	350	475	600	650
(cm2) Débit d'évacuation minimal (m3/min)	7	9,5	12	13